

Société en commandite par actions au capital de 1 502 260,48 €
Siège social : 8, avenue Delcassé - 75008 PARIS
389.065.152 – RCS PARIS
LEI n° 969500CGTBE91NX76Q18
Euronext Paris - ISIN FR0004166155

## Assemblée générale mixte du 19 mai 2020 tenue à huis clos

Compte rendu et résultat du vote des résolutions

Paris, le 20 mai 2020

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de NR21 s'est réunie le Mardi 19 mai 2020 à 8 heures au siège, 8 avenue Delcassé à Paris (75008), sous la présidence de Monsieur Alain Taravella, Président d'Altafi 2, Gérant.

Conformément aux communications de la Société et aux dispositions de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face au Covid-19 et de l'ordonnance n°2020-321 du 25 mars 2020 portant adaptation des règles de réunion et de délibération des assemblées générales, dans le contexte lié à la pandémie de Coronavirus (Covid-19), l'assemblée s'est exceptionnellement tenue à huis clos, hors la présence physique des actionnaires et des autres personnes ayant le droit d'y assister.

Il est rappelé que les avis de réunion et de convocation ont été publiés (<u>avis préalable</u> - <u>avis de convocation</u>) et les convocations envoyées conformément à la réglementation applicable et que l'intégralité des documents relatifs à cette assemblée générale a été mise à disposition et reste disponible sur le site internet de la Société (<a href="http://www.nr21.eu">http://www.nr21.eu</a>).

Les actionnaires ont pu participer préalablement à distance, en votant par correspondance ou en donnant pouvoir au Président de l'assemblée. Aucune question écrite n'a été reçue en amont de l'assemblée générale.

Au vu des votes à distance et des pouvoirs reçus, le bureau a constaté que l'ensemble des actionnaires ayant participé à l'assemblée générale représente 1 131 723 actions ayant droit de vote, soit un quorum de 85 %.

L'ensemble des résolutions proposées au vote de l'assemblée générale a été adoptée. L'assemblée a notamment :

- approuvé les comptes sociaux de l'exercice 2019 et l'affectation du résultat au report à nouveau ;
- constaté l'absence de conclusion de convention règlementée au cours de l'exercice écoulé ;
- approuvé les rémunérations des mandataires sociaux pour l'exercice 2019 et la politique de rémunération des mandataires sociaux pour 2020;
- renouvelé l'ensemble des délégations et autorisations financières conférées à la Gérance pour intervenir sur les actions de la Société et en matière d'augmentation de capital ;
- modifié les statuts pour les mettre en conformité avec certaines dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Les résultats détaillés du vote des résolutions ainsi que la politique de rémunération 2020 telle qu'approuvée par l'assemblée générale sont disponibles sur le site internet de la Société.

## A PROPOS DE LA SOCIETE - FR0004166155 - NR21

NR21 est une société en commandite par actions, cotée sur le marché règlementé d'Euronext à Paris. Elle est contrôlée depuis le 1er août 2019 par Altarea, société mère du groupe Altarea, présent sur les trois principaux marchés de l'immobilier (Commerce, Logement et Immobilier d'entreprise) en tant que développeur et investisseur, lui permettant notamment d'être leader des grands projets mixtes de renouvellement urbain en France. Au cours de l'exercice 2019, NR21 n'a eu aucune activité. Elle ne détient plus de filiale, ni participation et n'emploie aucun salarié.